

SAINT ROGATIEN,
Le 31 août 2023

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chère Collègue,
Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mercredi 6 septembre 2023
à 20 heures 30
à la Mairie**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du 5 juillet 2023
- Remplacement des conseillers municipaux démissionnaires – Représentant de la commune au syndicat « SOLURIS » - Retour sur la délibération du 30 mai 2023
- Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacements des agents en missions et actions de formations
- Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes – Convention avec le Centre de Gestion 17
- Proposition d'un contrat d'apprentissage pour le service Education Enfance Jeunesse – Formation CPJEPS
- Délibération portant création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité
- Décision d'engager le projet de construction de locaux et l'aménagement d'une partie de la place des Chênes verts
- Désignation de la Société Publique Locale Charente-Maritime Développement pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet – Autorisation de signature de la convention de mandat afférente
- Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 en nomenclature développée à compter du 1^{er} janvier 2024
- Fixation du mode de gestion des amortissements en M57
- Budget principal : décision modificative N°1

- Subvention départementale pour les travaux sur voirie accidentogène – Retour sur la délibération du 5 juillet 2023
- Fixation des tarifs d'entrée au théâtre du 14 octobre 2023 « Porte de Montreuil »
- Questions diverses
- Informations – Communications

Avec mes remerciements et comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Chère Collègue, Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Didier LARELLE